

29 oct 2021 -21:15

Appartient à [Conseil des ministres du 29 octobre 2021](#)

Covid-19 : solde provisoire des compensations pour la SNCB et Infrabel pour 2021

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé deux projets d'arrêtés royaux concernant le solde provisoire de la compensation pour l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les comptes des missions de service public de la SNCB et d'Infrabel pour le dernier trimestre 2021.

Le projet se rapporte à l'année 2021 et comprend :

- la révision des provisions de 124 millions d'euros et 150 millions d'euros déjà versées à la SNCB pour les trois premiers trimestres
- la révision des provisions de 13,5 millions d'euros et de 18,4 millions d'euros à Infrabel pour les trois premiers trimestres
- de nouvelles demandes de provisions pour le quatrième trimestre

Ces nouvelles compensations pour ce qui concerne les missions de service public des entreprises ferroviaires s'élèvent à :

- 27 millions d'euros pour la SNCB, afin de compenser les pertes dues à la baisse du nombre de passagers depuis le début de la pandémie du service ferroviaire
- 6,7 millions d'euros pour Infrabel, afin de compenser les pertes causées par l'utilisation moindre des voies par les entreprises ferroviaires.

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 21 décembre 2013 fixant les règles provisoires qui valent comme contrat de gestion d'Infrabel et de la SNCB - Compensation de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les comptes des missions de service public de la SNCB et d'Infrabel - Solde provisoire de la compensation 2021

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité

Tour des Finances

Boulevard du Jardin botanique, 50

1000 Bruxelles

Belgique

+32 2 220 20 11

<https://gilkinet.belgium.be>

info@gilkinet.fed.be

Benoit Ramacker

Porte-parole (FR)

+32 475 94 06 55

benoit.ramacker@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx

Porte-parole (NL)

+32 499 59 17 74

litte.frooninckx@gilkinet.fed.be